

CHAIRÉS DE RECHERCHE DU CANADA
Annonce de chaires disponibles pour le concours d'octobre 2025
FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

CONTEXTE

Le Programme des [Chaires de recherche du Canada](#) (CRC) a pour but d'attirer et de retenir certains des chercheurs les plus accomplis et prometteurs. Il existe deux types de chaires :

- les chaires de **niveau 1** (dites senior), dotées d'un financement de 200 000 \$ par année pour une durée de sept ans et renouvelable une seule fois; les titulaires sont des **chercheurs exceptionnels**, reconnus par leurs pairs comme des chefs de file mondiaux dans leur domaine;
- les chaires de **niveau 2** (dites junior), dotées d'un financement de 100 000 \$ par année pour une durée de cinq ans, renouvelable une seule fois; les titulaires sont des **chercheurs émergents exceptionnels**, reconnus par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine.

Remarque sur les chaires de niveau 2

Les CRC de niveau 2 s'adressent à des chercheurs ayant obtenu leur diplôme le plus avancé 10 ans et moins auparavant. Cela n'empêche pas, à la condition d'une justification, qu'un établissement puisse proposer le dossier d'une candidate ou d'un candidat ayant dépassé cette échéance en raison d'interruptions de carrière ou de circonstances spéciales (voir [Justifications acceptables](#)).

En mai 2017, le Programme des CRC publiait un [Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#). En plus de requérir des universités canadiennes l'atteinte de leurs cibles en matière d'équité (revues périodiquement) et la production d'une stratégie à cette fin, ce plan d'action poursuit deux objectifs étroitement liés : une transparence accrue dans la gestion des chaires allouées et une reddition de comptes claire et complète. En particulier, en ce qui concerne les nouvelles candidatures, internes comme externes, et les passages d'une chaire de niveau 2 à une chaire de niveau 1, seuls les dossiers présentés à l'issue d'un processus ouvert, avec la publication d'annonces, sont désormais acceptés par le Secrétariat des CRC.

CONCOURS D'OCTOBRE 2025

Pour ce concours, quatorze (14) chaires sont disponibles:

	Niveau 1	Niveau 2
CRSH	1 chaire	2 chaires
CRSNG	1 chaire	2 chaires
IRSC	2 chaires	6 chaires

Le Vice-rectorat à la recherche, au développement, à la création et à l'innovation (VRRDCI) se réserve le droit d'attribuer plus ou moins de chaires en fonction de leur disponibilité au moment du dépôt et des candidatures proposées et du respect de ses engagements en matière d'EDI.

THÉMATIQUES

Tous les détails concernant le concours d'octobre 2025 seront disponibles sur le [site du BRDV](#), notamment les thématiques proposées par l'ensemble des facultés.

Pour sa part, la Faculté des arts et des sciences invite ses professeurs à soumettre des propositions de préférence en lien avec les 5 carrefours et grands projets porteurs identifiés dans la [planification stratégique 2023-2028 de la Faculté des arts et des sciences](#) (pages 38 à 41).

SOUMISSION D'UNE CANDIDATURE

Les personnes candidates et en particulier celles appartenant aux groupes désignés comme étant sous-représentés dans l'environnement de recherche (personnes racisées, Autochtones, personnes en situation de handicap, femmes et groupes en quête d'équité de genre), **sont fortement invitées à actualiser ou à compléter leur formulaire d'auto-identification** disponible sous la vignette EDI dans Synchro.

Le processus de soumission d'une candidature comporte **deux (2) étapes** :

1. Inscription
2. Dépôt du dossier de candidature

1. Inscription

Cette étape administrative est **obligatoire**. L'inscription permet uniquement de recruter les membres des comités d'évaluation interne et de valider l'absence de conflits d'intérêts.

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont invitées à remplir le formulaire d'inscription **au plus tard le 11 avril 2025 à 16h**.

[**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**](#)

2. Dépôt du dossier de candidature

Les **dossiers de candidature** doivent comprendre les documents ci-dessous dans l'ordre suivant:

- i. **page de présentation** avec les informations suivantes : nom, titre universitaire, faculté et centre de recherche, chaire proposée (secteur et niveau), titre proposé de la chaire et résumé en 200 mots;
- ii. **lettre de motivation** (2 pages maximum) justifiant :
 - la pertinence d'une CRC ou du renouvellement pour le programme de recherche ;
 - l'effet structurant, pour le département, la faculté et l'université : arrimage de la proposition avec les priorités institutionnelles par sa thématique et/ou sa valeur ajoutée en termes d'impact global (p. ex. mobilisation des connaissances, contributions au changement de vision du monde ou impacts sociaux le cas échéant, contribution à l'encadrement et à la formation des étudiants, leadership et collaborations du candidat,);
- iii. **proposition de recherche** : objectifs et axes de recherche envisagés (3 pages maximum, incluant les références);
- iv. **stratégie ÉDI** pour intégrer les personnes issues de groupes désignés dans la dynamique de recherche (1 page maximum). *NB. (i) il est fortement suggéré aux candidats et candidates de prendre connaissance de cet [aide-mémoire](#); (ii) la composante ÉDI est évaluée à l'étape 2 le cas échéant;*
- v. **faits saillants** (« highlights ») du CV : par exemple, indices d'impact, distinctions importantes, publications majeures, formation d'étudiants, invitations prestigieuses, grandes subventions, retombées, etc.; les interruptions de carrière (p. ex. congé parental ou personnel et dates) peuvent être mentionnées dans cette rubrique (2 pages maximum);
- vi. **curriculum vitae** à jour, incluant recherche, financement, enseignement, encadrement d'étudiants, etc., couvrant uniquement la période prévue par les règles des CRC (voir encadré ci-dessous).

Longueur du curriculum vitae

Selon le type de candidature, la période que doit viser la liste des contributions à la recherche correspond aux cinq (5) ou aux sept (7) années précédant la date limite fixée pour soumettre la candidature. Par exemple, si la date limite de mise en candidature est en 2024, il est possible de remonter à 2019 ou à 2017, selon le type de candidature présentée.

- Candidats à une **nouvelle chaire de niveau 1 ou de niveau 2** : énumérez les contributions à la recherche des **5 dernières années**.
- Candidats au **renouvellement d'une chaire de niveau 1** : énumérez toutes les contributions à la recherche des **7 dernières années**.
- Candidats au **renouvellement d'une chaire de niveau 2** : énumérez toutes les contributions à la recherche des **5 dernières années**.

***Aucun autre document ne doit être joint au dossier de candidature.

***** Prendre note pour les dossiers de recherche-création :** Ces dossiers seront étudiés par un comité d'évaluation ad hoc de chercheurs-créateurs. Les candidates et candidats qui souhaitent être évalués par ce comité doivent l'indiquer clairement dans leur lettre de motivation.

Exigences de présentation :

- Police noire Arial 12 pt (ou similaire)
- Marges de 2 cm minimum
- Un (1) seul fichier PDF identifié comme suit : **NOM_Prénom_Faculté.pdf**

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont invitées à soumettre leur dossier complet **au plus tard le 02 mai 2025 à midi** auprès de [Caroline Poirier](#), copie conforme à [Marie-France Bastien](#). Un accusé de réception leur sera transmis dans les 48 heures suivantes.

PROCESSUS DE SÉLECTION

La sélection des dossiers se fait en deux (2) étapes, telle que décrite dans les [Lignes directrices concernant l'attribution et le renouvellement](#) :

1. Évaluation par un comité de pairs de la qualité scientifique afin d'identifier les candidatures répondant aux [critères d'excellence des chaires](#); l'on s'attend à ce que les candidats et candidates retenus répondent de manière satisfaisante à tous les critères de sélection, l'état d'avancement en carrière étant dûment pris en compte;

***** Seules les candidatures ayant reçu un avis favorable à la première étape passent à la deuxième étape.**

2. Évaluation institutionnelle, appuyée par une lettre de la faculté, prenant notamment en compte l'impact scientifique et structurant de la chaire, l'arrimage avec les priorités institutionnelles, en particulier les objectifs de l'Université en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (incluant le plan EDI de la candidate ou du candidat), et le caractère stratégique de la chaire.

***** On trouvera les fiches d'évaluation utilisées aux étapes 1 et 2 [ici](#).**

L'Université de Montréal reconnaît par ailleurs que les interruptions de carrière peuvent avoir des répercussions sur le dossier des réalisations sans en amoindrir pour autant l'excellence. Le cas échéant, les candidats et candidates sont encouragés à faire part des circonstances de toute interruption et à expliquer son incidence sur leur cheminement et leur dossier : ces informations seront dûment prises en compte dans l'évaluation.

Lors du recrutement, nos outils de sélection peuvent être adaptés selon les besoins des personnes handicapées qui en font la requête. Pour toute question ou pour faire une requête d'adaptation en toute confidentialité, veuillez contacter Mme Maryse Darsigny (maryse.darsigny@umontreal.ca), conseillère en acquisition de talents et diversité.

POUR PLUS D'INFORMATION

Consulter la section [Chaires de recherche du Canada](#) sur le site du BRDV.

Communiquer avec [Éric Montpetit](#), vice-doyen à la recherche, découverte et création de la Faculté des arts et des sciences.